

Le Bulletin d'information de la Cour Pénale Spéciale

Décembre 2020

Visite du chef de l'état lors de
l'Inauguration des nouveaux locaux de la CPS



CPS 2021: Cap sur les premiers procès



Partenariat - signature :
L'UE et le PNUD se réengagent pour soutenir la CPS



Au service
des peuples
et des nations



MINUSCA

Mission multidimensionnelle intégrée
des Nations Unies pour la stabilisation
en République centrafricaine



SOMMAIRE



**Le mot
du Président**
page - 2



Actualités
pages 3 - 5



Evènements
Pages 6 - 12

Zoom sur...
pages 13 - 15



Parole d'Expert
pages 16 - 17

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Landry LOUANGA

RÉDACTEUR EN CHEF
Nelly BERTHELOT MANDENGUE

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Guylaine VANNIER

Chers lecteurs,

Cette année semble avoir été l'une des plus difficiles qu'il ait été donné à cette génération de vivre. La modification totale des comportements et habitudes, suite à l'avènement de la pandémie de Covid 19 qui sévit toujours dans le monde, a constitué un défi majeur.

Comme nous vous l'avions précisé dans nos précédents numéros, la Cour Pénale Spéciale, s'est adaptée afin de poursuivre son mandat en dépit des circonstances.

Ainsi, ce numéro clôture cette année 2020 qui, malgré des difficultés, a permis des avancées significatives dans les travaux de la Cour, tout en mettant les projecteurs sur l'année 2021, qui se focalisera sur les procès à venir. L'accélération de l'opérationnalisation et du processus de recrutement au sein de la Cour, met sans conteste en exergue les progrès concrets de cette Cour Pénale Spéciale dont l'existence même, marque un tournant dans l'histoire de la lutte contre l'impunité en République Centrafricaine.

Au sommaire de ce numéro :

Un focus sur les ateliers de sensibilisation à l'adresse des leaders d'opinion, la reprise et la fin de la tournée du film « Kota da ti nbganga », le regard d'ABAROLI sur la CPS, le Corps spécial des Avocats, la journée d'inauguration des nouveaux locaux de la CPS,, le déroulement des travaux du commissariat central, de la morgue et de l'ancien TGI pour la CPS,.

Un zoom sur l'Unité de communication et de sensibilisation et enfin le point de vue d'un expert sur la prise en charge psychologique des victimes.

Destiné à un large public, ce bulletin est le quatrième de la série, il paraît chaque trimestre et s'inscrit en complément de notre site internet que nous vous invitons à visiter.

Informers, c'est partager !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année!

Chers lecteurs,

Cette année aura été marquée par l'adversité.

La Cour Pénale spéciale, symbole de la lutte contre l'impunité en République centrafricaine, est et demeure sans conteste, l'une des réponses attendues au besoin de justice de la population centrafricaine. En effet, depuis maintenant plusieurs années, les exactions perpétrées à l'encontre des populations centrafricaines ont installées un sentiment d'insécurité tel, qu'il serait inhumain de ne pas chercher à y mettre fin.



Nous tenons une fois de plus, au travers de ce bulletin, à rappeler que c'est avec dévotion et ténacité que nous nous évertuons depuis maintenant deux ans, à remplir notre mandat qui est celui d'enquêter, d'instruire et de juger les violations graves des droits humains et les violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire de la République Centrafricaine depuis le 1er janvier 2003.

Parce que l'heure est au bilan et que la soif de justice des centrafricains est à son comble, il est à noter l'importance de la contribution des différents partenaires, des acteurs de la société civile, et de l'ensemble des institutions pour l'atteinte de nos objectifs.

La récente inauguration des nouveaux locaux de la CPS, sous le très haut patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence le Professeur Faustin Archange TOUADERA, témoigne du fruit de ces efforts conjugués.

En effet, l'appui de la communauté internationale, jointe aux efforts inlassables du gouvernement, a permis l'essor de cette Cour en dépit des difficultés de départ dont certaines persistent.

L'opérationnalisation progressive de la CPS, malgré le contexte sanitaire difficile, est notre garantie et le gage de l'avancée des activités judiciaires.

Une pensée particulière va à l'endroit des victimes et de leur famille.

Par ce truchement, nous leur réitérons ici, le plein engagement et la détermination de la Cour dans ce combat.

Enfin, la CPS au travers de ce numéro vous présente ses résultats et vous annonce la prochaine étape, celle des procès qui débiteront courant 2021.

Bonne fin d'année !

M. Michel Landry LOUANGA
- Magistrat Hors Hiérarchie
- Président de la CPS

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LA CPS POUR LES LEADERS D'OPINION

Du « 31 août au 11 septembre 2020 » se sont tenus des ateliers dans le cadre de la reprise des activités de sensibilisation de la Cour Pénale Spéciale (CPS) à l'intention des leaders d'opinion. Cette activité d'information a rassemblé près de 150 participants dont, des représentants d'organisations internationales, des ambassadeurs, des représentants d'associations de victimes ou d'institutions nationales, d'associations de jeunes, de femmes ou encore d'artistes, répartis sur dix sessions.



REUNIONS D'INFORMATION DESTINÉES AUX « LEADERS D'OPINION » SUR LA COUR PENALE SPECIALE (CPS) DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Du lundi 31 Août au vendredi 11 Septembre 2020

Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation adoptée le 26 juillet 2017 par l'ensemble des acteurs et qui recommande de porter l'information relative à la CPS sur toute l'étendue du territoire national en utilisant les canaux de communication tels que les radios, télévisions, presses écrites et les ateliers de sensibilisation. Il est question de favoriser l'émergence d'un débat public de qualité sur la CPS en RCA et ailleurs dans le monde.

La crise sanitaire que connaît actuellement l'humanité avait obligé l'Unité de Communication et sensibilisation de la CPS à suspendre les activités de ce type afin d'obéir au respect des mesures édictées par le gouvernement centrafricain dans le cadre de sa lutte contre la pandémie du Corona virus et sa propagation.

Organisée dans le strict respect des mesures barrières avec un nombre limité de participants et d'intervenants, cette opération fut l'occasion de faire un rappel des origines de la Cour, ses objectifs, le bilan de ses avancées depuis sa création et surtout le point sur le travail judiciaire.

Constitués en trois temps forts que furent les allocutions d'ouverture, les exposés du personnel de la Cour et les échanges entre les différents groupes de leaders d'opinion et la Cour, les ateliers de ce premier axe ont été programmés selon le calendrier suivant :



Atelier des leaders des OSC de femmes à la CPS

- Le 31 août 2020 - « Associations de jeunes »**
- Le 1er Septembre 2020 - « Associations de femmes »**
- Le 2 Septembre 2020 - « Leaders du monde artistique »**
- Le 3 Septembre 2020 - « Organisations internationales »**
- Le 4 Septembre 2020 - « Représentations diplomatiques »**
- Le 7 Septembre 2020 - « Députés et Leaders des partis politiques »**
- Le 8 septembre 2020 - « Représentants des institutions nationales »**
- Le 9 septembre 2020 - « Maires et premiers conseillers d'arrondissements »**
- Le 10 septembre 2020 - « Organisations Droits de l'Homme, et associations de victimes »**
- Le 11 septembre 2020 - « Enseignants en droit et magistrats »**

Véritable succès, ces ateliers ont rééquilibré les connaissances des leaders d'opinion sur la CPS et la population est informée via ce canal de manière régulière. Ce projet est à réitérer!

ACTUALITÉS

(...suite «ateliers de sensibilisation sur la CPS pour les leaders d'opinion»)

Lors des allocutions d'ouverture, le président de la CPS et un représentant du ministère de la justice ont respectivement pris la parole pour accueillir les participants en rappelant l'intérêt de ces ateliers et l'impact escompté auprès des populations. Ensuite le porte-parole puis un membre du parquet spécial près la CPS présentaient les actualités de la CPS puis les éléments de l'enquête, de l'instruction et les perspectives de jugement.

Les éléments essentiels retenus lors de chaque atelier étaient spécifiquement le reflet des attentes du public :

Outre les questions portant sur le bilan de la CPS, son intérêt concret pour la population et la relation qui existe entre elle et la CPI, l'accent a été mis sur les outils à disposition des leaders des associations de la société civile qui doivent être fournis par la CPS afin que ceux-ci exercent une influence positive sur leurs pairs.

Il en est ressorti que l'Unité de Communication et de sensibilisation tient à la disposition du public tous les éléments dont elle dispose pour favoriser toute forme d'initiative de sensibilisation.

Des questions plus délicates furent également posées, abordant la liberté d'aller et de venir dont jouissent encore certaines personnes qui se sont pourtant rendues coupables des crimes qui relèvent de la compétence de la CPS. Ces personnes qui "sont connues de tous" continuent d'ailleurs à opérer et à perpétrer des crimes en certains endroits du pays, ce qui débouche évidemment sur la question des mécanismes mis en place pour s'assurer que les victimes des régions éloignées de Bangui puissent saisir la CPS, les modalités de protection des personnes qui seront appelées à témoigner devant la CPS. La capacité qu'a l'unique psychologue de la CPS d'accompagner effectivement les nombreuses victimes qui ne manqueront pas d'affluer a fait l'objet d'interrogations.



Le 4 Septembre 2020
Avec les «Représentants diplomatiques» et les représentants du Projet Conjoint: RR du PNUD (Natalie Boucly) et responsable projet Minusca (Marie Guiraud)



Le 3 Septembre 2020
Avec les « leaders des Organisations internationales »

Le 2 septembre les « Leaders du monde artistique" »



AVEC LE SOUTIEN DE



«LA COUR PENALE SPECIALE REPART EN TOURNEE A LA RENCONTRE DES JUSTICIABLES POUR PRESENTER SON FILM DOCUMENTAIRE »

Interrompue au mois de mars 2020 suite aux mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie due au COVID 19, la tournée de présentation du film documentaire sur la CPS « Kota da ti ngbanga » aux populations de Bangui et des localités de province, a repris du 8 Octobre au 1er Novembre 2020.

Au total, **depuis le 20 février 2020, ce sont 35 projections** qui ont été réalisées dans les préfectures de la Ouaka, de l' Ombella-Mpoko, de la Nana-Gribizi, de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé ainsi que dans les arrondissements de Bangui, de Bimbo et Bégoua.

Deux équipes ont été constituées à cet effet, répartissant ainsi les activités sur le terrain. Les activités prévues intègrent dans leur déroulé, diverses animations avec jeux concours destinées au jeune public, la présentation des microfilms sur la lutte contre le COVID 19, les séquences de prises de parole des autorités et la présentation du film documentaire suivie d'un temps d'échanges entre les experts de la CPS et le public. Une autre activité de démultiplication du film a consisté à remettre aux autorités locales des cartes mémoires comportant le film de la CPS dans un format visualisable sur les téléphones. Cette action est également adressée au grand public par un mécanisme de téléchargements individuels via les kiosques sélectionnés dans chaque localité. Au total ce sont plus de 4000 téléchargements du film qui ont été recensés. Un chiffre record lorsque l'on connaît les conditions de connexion en Centrafrique.

Escortées par la Mission inter dimensionnelle des Nations-Unies en République Centrafricaine (MINUSCA) et les Forces armées centrafricaines(FACA), les missions à date dans la Ouaka et l'Ombella-Mpoko, notamment à Grimari, Bambari et Damara ainsi que dans le 2e, 3e et 7e arrondissements de Bangui ont remporté un franc succès. Sur cette deuxième phase, **9986 personnes au total ont assisté à la projection du film.** Ajoutant à cela les « sensibilisés » de la première heure, le nombre de centrafricains impactés par ce biais est plutôt encourageant.

Les autorités, les populations locales et les responsables des organisations de la société civile qui attendaient cette activité avec beaucoup d'intérêt ont réservé un accueil chaleureux aux équipes des experts de la CPS et du Cinéma Numérique Ambulant opérateur de la tournée. Autres détails importants, du fait du contexte de la lutte contre la propagation du coronavirus, la CPS et le PNUD dans une action conjuguée, ont procédé dans chaque localité à la distribution aux autorités locales et aux populations des kits constitués de masques,



Tournée du film documentaire dans le 2è arrdt
Prévention contre le Covid en cours...



Un kiosque de téléchargement à Bossangoa

des flacons de gels hydroalcooliques et de morceaux de savon.

La présence des **74 kiosques de téléchargement** sur l'étendue du territoire constitue un atout majeur à travers cette deuxième phase de la tournée action. La CPS a pu toucher encore quelques milliers de personnes dans certaines localités isolées ou d'autres non encore atteintes à ce jour par sa campagne de sensibilisation.

Pour l'heure au total, plus de **17.000 personnes** ont été sensibilisées et ont pu voir le film documentaire par ce truchement!

POURQUOI ABA-ROLI S'INTERESSE A LA COUR PENALE SPECIALE ?

ABA ROLI a pour principes fondamentaux le partenariat, l'autonomisation, l'exclusivité, l'universalité et la durabilité. Présente dans plus de 100 pays, ABA ROLI est présente en RCA depuis 2015 et y a depuis lors mis en œuvre des projets visant à renforcer la redevabilité judiciaire, promouvoir la paix, renforcer la capacité des acteurs judiciaires pour lutter contre l'impunité et prévenir les atrocités à travers le renforcement du fonctionnement de la justice.



1) *Qu'est-ce qu'ABA ROLI, quel est son rôle ?*

Créée en 2007, American Bar Association Rule of Law initiative (ABA-ROLI) est un programme de développement international du Barreau Américain qui promeut la justice, les opportunités économiques et la dignité humaine.

L'un des principaux objectifs de l'intervention d'ABA-ROLI est d'améliorer l'accès à la justice des personnes vulnérables. Pour atteindre cet objectif et pour toucher le plus grand nombre, des cliniques juridiques ont été établies à Bangui (SICA 3 et UMMIR), dans l'Ombella-Mpoko (Bimbo), à Berberati dans la Mambere Kadei et à Bouar dans la Nana Mambere. ABA-ROLI continue à apporter son appui dans la Lobaye, dans l'Ouham, la Kemo, le Mbomou, la Sangha-Mbaéré, l'Ouham-Pendé et la Ouaka à travers la clinique juridique mobile.

Grâce à sa présence dans ses zones, ABA-ROLI a beaucoup contribué à l'amélioration de l'accès à la justice d'une bonne partie de la population à travers l'assistance judiciaire gratuite, les conseils, les orientations et, par la médiation et la sensibilisation.

ABA ROLI en RCA renforce aussi le secteur de la justice par des recommandations, des formations et le soutien aux professionnels et aux étudiants en droit en amont.

2) *Pourquoi ABA ROLI s'intéresse à la Cour Pénale Spéciale ?*

Après toutes les crises qui ont endeuillé la RCA créant ainsi un sentiment d'impunité pour les crimes commis et un climat de méfiance vis-à-vis de la justice formelle ; ABA ROLI vise à redonner cette confiance à la population. Pour se faire, ABA ROLI s'intéresse à toutes les juridictions de la RCA, elle s'intéresse donc naturellement à la Cour Pénale Spéciale. Les juridictions ordinaires tout comme les juridictions spéciales ont un rôle primordial à jouer dans l'instauration d'un climat durable de paix.

Les activités menées par ABA ROLI ne peuvent être pleinement efficaces que si les acteurs judiciaires jouent leur rôle et si la population comprend bien le rôle de chaque juridiction.



ABAROLI sensibilise sur la CPS

Aussi, nous nous intéressons à la CPS car elle cristallise beaucoup d'espoir concernant la sanction des violations des droits de l'Homme. Nous restons donc attentifs à son actualité.

3) *Quel regard porte ABA ROLI sur la CPS ?*

ABA ROLI porte un regard positif et bienveillant sur la CPS. A l'heure où d'autres réclament la création d'une Cour spéciale dans leur pays, cette juridiction spéciale peut constituer un réel atout pour la RCA. En effet, la Cour pénale spéciale (CPS) pourrait jouer un rôle clé en contribuant à résoudre le problème de l'impunité en RCA et contribuer au renforcement de la paix en RCA.

ÉVÈNEMENT

(...suite « Pourquoi ABA ROLI s'intéresse à la CPS ? »)

4) Qu'attend ABA ROLI DE LA CPS

Nos attentes envers la CPS sont, plus de transparence sur l'évolution des dossiers afin de rassurer la population et redonner confiance en la justice. Très souvent ces questions nous sont posées lors de nos activités de sensibilisation.

5) Après s'être entretenue avec certains protagonistes de cette Cour hybride, quels conseils/recommandation ABA ROLI souhaiterait émettre au sujet de la CPS ?

Nous souhaiterions émettre les conseils suivants :

- Plus de soutien aux juridictions de droit commun en termes d'échanges de bonnes pratiques organisationnelles; Une meilleure intégration dans le paysage national;
- Une plus grande coopération en matière de dépôt et suivi des plaintes déposées : Des personnes qui fréquentent nos cliniques disent avoir déposée des plaintes à la CPS sans pour autant savoir ce qu'il en est advenu.
- Une plus grande transparence par rapport aux priorités de la CPS afin de mieux orienter les plaintes
- Renforcer notre collaboration en matière de renforcement des capacités des acteurs judiciaires.



ABAROLI en assistance juridique à Boda

Education aux droits, causeries éducatives à Bossangoa



Equipe d'ABAROLI lors d'un atelier sur l'État de droit



CORPS SPECIAL DES AVOCATS : FIN DES RECRUTEMENTS

ORGANE PARITAIRE

CHARGE DE L'ADMISSION DES CANDIDATS AU CORPS
SPECIAL D'AVOCATS PRÈS LA COUR PÉNALE SPÉCIALE
DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(OPCPSRCA)



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

Le 6 mars 2020 était publié l'appel à candidature pour le Corps spécial des Avocats près la CPS. Nous vous l'annonçons dans notre numéro du mois de Juin.

Ce processus est enfin parvenu à son terme et la CPS est en mesure de communiquer sur l'identité des 32 avocats nationaux qui constitueront en partie ce Corps spécial d'Avocats . A ce nombre viendront s'ajouter les avocats internationaux dont le recrutement est en cours de finalisation.

Pour rappel, la loi portant création de la CPS, permet aussi bien aux prévenus, aux accusés qu'aux victimes de bénéficier de l'assistance d'un avocat. Les justiciables indigents auront également droit à un avocat du Corps Spécial commis d'office par la Cour. La sélection des membres du Corps spécial d'Avocats échoit à un Organe Paritaire établi par la loi organique n°15.003 du 03 juin 2015 portant création, organisation et fonctionnement de la (CPS) et par un arrêté du ministre de la Justice (arrêté n°035/MJDH/DIRCAB.18 du 10 décembre 2018).

Trois appels à candidature, avait été lancé étant donné la nature hybride de ce Corps : un pour les avocats nationaux, un pour les avocats internationaux et un pour le Chef du Corps spécial d'Avocats.

Ainsi le 16 octobre 2020 l'organe paritaire chargé de l'admission des candidats au corps spécial d'avocats près la Cour Pénale Spéciale de la République centrafricaine, a-t-il rendu sa décision en ce qui concerne le recrutement de 32 avocats nationaux.

Les membres de l'Organe paritaire, à l'unanimité, ont retenu les candidats selon les critères d'éligibilité. Tous dotés d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle en tant qu'avocat et régulièrement inscrits au barreau de la République Centrafricaine, chacun a pu faire montre des connaissances dont il dispose en Droit international pénal, en Droit international humanitaire et en Droits de l'Homme. Ils sont exempts de toute sanction disciplinaire et n'ont jamais été condamnés à une peine de prison.

En attendant l'arrivée des avocats internationaux, le Chef du corps Spécial des avocats près la CPS a été désigné en la personne de M. **Célestin NZALA**.

De quoi, une fois de plus, rassurer les justiciables!

LISTES DES AVOCATS NATIONAUX ADMIS AU CORPS SPÉCIAL DES AVOCATS PRÈS la CPS

1. **AKEM-MEVOUNGOU Joseph**
2. **BAGAZA-DINI Claudine**
3. **BALEMBY Symphorien**
4. **BANGATI NGBANGOULE Marius**
5. **BATHOMAS François-Benjamin**
6. **DANGASSA Samuel**
7. **DANGAVO Guy Antoine**
8. **DOUZIMA LAWSON Marie-Edith**
9. **GABA Patrick-Éric**
10. **HOTTO Blaise-Fleurry**
11. **KONGBETO GBOGORO Martin**
12. **KOUTOU Bernard**
13. **MACKPEVO Yvon Fred Ludovic**
14. **MANGUERKA André Olivier**
15. **MOCPAT Euloge Fortuné**
16. **MOLOYOAMADE Denis**

17. **MOROUBA Mathias Barthélemy**
18. **NGAÏSSET-PESSINAM Claude**
19. **NZALA Célestin**
20. **PABINGUI Guy-Rufin Désiré**
21. **PANDA GBIANIMBI Albert**
22. **REMBETY Germain**
23. **SANGONE-DEMOBONA Jacob**
24. **SARASSENGUE Benoit**
25. **SERAMALE Serge Soleil**
26. **SOMBO DIBELE Arlette**
27. **TABANGUE Sylvain Adrien**
28. **TAPODE Adolphe**
29. **TENGUE Jocelyn Clotaire**
30. **WANGAO Léopold**
31. **WANGO-GBOLO Jean-Louis Sylvestre**
32. **YOUSSOUF Hilaire**

« INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA CPS »

Sous le Très haut patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence le Professeur Faustin Archange TOUADERA, la Cour Pénale Spéciale (CPS) a procédé, le vendredi 13 Novembre 2020, à l'inauguration de ses locaux.

Cette cérémonie présidée par le Chef de l'Etat et à laquelle ont participé d'éminents membres des institutions nationales, des représentations diplomatiques et consulaires ainsi que des associations des victimes, démontre la détermination et l'engagement de tous dans la lutte contre l'impunité, aux côtés de la CPS.

Entamés en juillet 2018, les travaux de réhabilitation et d'extension des bâtiments de la CPS sont aujourd'hui achevés. Après la réhabilitation de la morgue de l'Hôpital général de Bangui, du Commissariat central, de la Bibliothèque de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Bangui et la construction d'un château d'eau au Camp de Roux, c'est aujourd'hui l'ancien Tribunal de Grande Instance de Bangui, devenu le siège de la CPS, qui est entièrement réhabilité, agrandi, équipé et doté des moyens modernes de sécurisation. L'ensemble des bâtiments inauguré, ce jour, comprend une salle d'audience moderne et prête à accueillir les premiers procès dès 2021 !



Arrivée du chef de l'Etat et de sa délégation à la CPS

La mobilisation financière des partenaires techniques et financiers de la RCA que sont les Etats-Unis, la France, la MINUSCA, les Pays-Bas, le PNUD et l'Union Européenne est conséquente. Spécifiquement dans ce projet, cela représente un coût global de 620 millions de Francs CFA, et témoigne de la confiance qu'ils accordent à la CPS.

Grâce à toutes ces installations, plus de 100 personnes pourront désormais travailler au siège de la CPS, ils occupaient auparavant les locaux non encore réhabilités...

Ce sont en somme le bâtiment préexistant (ancien TGI) totalement réhabilité, le mur de clôture, le socle de l'antenne parabolique, le nouveau bâtiment R+2 (de 42 bureaux et 6 blocs toilettes), le bâtiment de service, le SAS de sécurité, 4 miradors, 2 blocs de 3 modules préfabriqués et le parking extérieur aménagé de la CPS qui ont fait l'objet des travaux .



Plaque inaugurale de la CPS

Les efforts concertés de tous soutiennent la lutte contre l'impunité et favoriseront la poursuite des auteurs des violations graves des Droits de l'Homme et du Droit international humanitaire, en République Centrafricaine.

ÉVÈNEMENT

(...suite « Inauguration des nouveaux locaux de la CPS »)

Composante du dispositif judiciaire mis en place pour lutter contre l'impunité ainsi que pour contribuer au retour de la paix et à la concorde nationale en République Centrafricaine, la CPS constitue un mécanisme du processus de justice transitionnelle dans lequel cette nation s'est engagée.



Coupure du ruban par le Président de la République, Chef de l'Etat, son Excellence Pr Faustin Archange TOUADERA



Allocution de bienvenue du Président de la CPS, le Magistrat Michel Landry LOUANGA

La Cour Pénale Spéciale a pour objet d'enquêter, d'instruire et de juger les violations graves du Droit international des droits humains et du Droit international humanitaire commis sur le territoire centrafricain depuis le 1er janvier 2003.

A ce jour, la Cour dresse le bilan suivant au niveau du Parquet :

- 146 plaintes reçues depuis la session inaugurale (22 octobre 2018) ;
- 12 dossiers actuellement sous analyse par le Parquet spécial, dont 03 feront l'objet d'ouverture d'une enquête préliminaire avant la fin de cette année ;
- 01 dossier actuellement ouvert en enquête préliminaire du Parquet spécial. Il émane de la Feuille de route du Parquet spécial et porte sur les violences sexuelles ; 03 dossiers transférés aux juridictions ordinaires par le Parquet spécial suite à une enquête préliminaire.

Au niveau de la Chambre d'instruction :

- 22 plaintes avec constitution de partie civile déposées à la Chambre d'instruction depuis l'installation effective de la CPS ; 09 dossiers actuellement en cours d'instruction devant les cabinets d'instruction, dont :
 - o 04 dossiers ouverts à la suite du dessaisissement du cabinet du Doyen du Tribunal de Grande Instance de Bangui en 2019 ; 05 dossiers ouverts à la suite des réquisitoires introductifs du Parquet spécial en 2019 et 2020 ; 03 dossiers portent sur des faits commis à Bangui ; 06 dossiers portent sur des faits commis dans les préfectures hors de l'Ombella M'poko ; 02 dossiers portent sur des faits de violences sexuelles.

A noter qu'il y a 01 dossier actuellement devant la Chambre d'accusation spéciale pour adjudication. L'inauguration officielle des bâtiments de la CPS est un événement qui annonce le début d'une nouvelle étape qui sera caractérisée par l'aboutissement des premiers dossiers d'enquête et d'instruction et l'ouverture des premiers procès en 2021.

La CPS a remercié tous les partenaires techniques et financiers du Gouvernement de la République pour les appuis qu'ils lui apportent et a rappelé que c'est avec le soutien de tous qu'elle atteindra son principal objectif, à savoir, répondre au besoin de justice du peuple centrafricain.

Le chef de l'Etat signant le Livre d'Or



« TRAVAUX DE LA CPS : OBJECTIFS ATTEINTS ! »

Pour la mise en place de la CPS, un certain nombre de travaux ont été réalisés. Quelques bâtiments avaient été identifiés pour installer la Cour et faciliter son opérationnalisation

Parmi ces bâtiments nous avons :

1. Le Bâtiment du commissariat central de Bangui

Le bâtiment principal du commissariat central avait été retenu pour abriter l'Unité Spéciale de Police Judiciaire près la CPS.

Pour rendre ce dernier opérationnel, des travaux de rénovation ont été demandés par le projet. L'équipe d'experts composé entre autres de Paulin KALAMBA, de Léger NDERKÉ et de Hervé MINISSARE s'est mise en action en établissant les relevés sur le terrain. Il en est ressorti un cadre de devis pour l'ensemble des travaux. Par la suite, un dossier d'appel d'offres a été élaboré et publié pour permettre aux entreprises de candidater. Après un processus compétitif, deux entreprises ont été retenues pour l'exécution des deux premiers travaux.

Le lot 1 qui constitue le bâtiment principal des travaux a été attribué à l'entreprise Wadeya service, tandis que le lot 2 qui implique les bâtiments annexes a été confié à l'entreprise AL NAHDA.

C'est le 21 septembre 2017, que les travaux du bâtiment principal avaient effectivement commencé, leur exécution a duré 4 mois. 1 mois plus tard soit le 17 octobre 2017 étaient entamés les travaux des bâtiments annexes pour une durée de 3 mois.



Le commissariat central avant la réhabilitation

Le commissariat central après la réhabilitation

2. Le Bâtiment de la morgue de l'hôpital général de Bangui

La morgue de l'hôpital général a également été retenue pour appuyer les activités de la Cour. Pour cette raison, des travaux de rénovation ont été engagés. Ces travaux consistent en la réhabilitation du bâtiment existant, à l'extension de ce dernier et à la fourniture de nouveaux équipements tels que les chambres froides et le groupe électrogène.

Les travaux de construction ont démarré le 20 septembre 2017 et ont duré 6 mois. Le retard dans l'acquisition des matériels spécifiques : Chambres frigorifiques et groupe électrogène, a perturbé la fin effective de l'ouvrage. Une cérémonie de remise des installations aux autorités nationales avait eu lieu le 17 janvier 2020.

3. Le siège de la CPS

Pour abriter le siège de la CPS, le gouvernement a mis à disposition le bâtiment qui abritait le Tribunal de Grande Instance de Bangui. Des travaux ont été engagés pour ce faire.

ÉVÈNEMENT

(...suite « Travaux de la CPS: Objectifs atteints »)

- Lot 1 : Bâtiment existant (salle d'audience), attribué à l'entreprise Union Service pour une durée de 6 mois
- Lot 2 : Mur de clôture (sécurisation), attribué à l'entreprise Wadeya Services pour une durée de 4 mois;
- Lot 3 : Bâtiment R+2 (nouveau bâtiment), attribué à l'entreprise SNCMBA pour une durée de 7 mois.

Les travaux ont démarré effectivement le 16 juillet 2018 ; mais seuls les travaux du lot 2 ont pu être livrés dans le délai, les lots 1 et 3 ont connu beaucoup de retard sur le délai d'exécution des travaux.

Le contrat avec l'entreprise Union Services a été résilié, faute de non-respect du délai ; une autre procédure a été menée pour sélectionner une autre entreprise (DONGO-RE) pour finalisation des travaux.



Le Tribunal de grande Instance
avant la réhabilitation



Le Tribunal de grande Instance
après la réhabilitation

La réception provisoire de l'ensemble des travaux a eu lieu le 28 Avril 2020. La remise officielle des bâtiments aux bénéficiaires en présence du Chef de l'Etat est intervenue le vendredi 13 novembre 2020.

Un grand bravo à l'ensemble des équipes et aux différents partenaires!



L'UNITE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

L'Une des composantes essentielles de la CPS se trouve être son unité de communication et de sensibilisation, au sein du greffe. En effet c'est grâce au travail de cette unité que la population centrafricaine se voit largement informée des objectifs de la Cour, de ses avancées, de son actualité, et de ses défis. L'Unité Communication et sensibilisation est garante de l'image de la CPS.

Revenir sur l'historique de cette unité est une étape nécessaire pour en comprendre le fonctionnement et la nécessité.

Bicps (Bulletin d'information de la Cour Pénale Spéciale) a interrogé la cheffe de l'unité Nelly Mandengue Berthelot pour avoir la genèse de cette branche du greffe dont la mission est de :

- Définir et coordonner la politique de communication de la Cour ;
- Définir et coordonner la politique de sensibilisation de la Cour ;
- Diffuser au public et aux médias des informations sur les rôles, le fonctionnement et les activités de la Cour ;
- Mener des activités de sensibilisation en faveur des personnes concernées par la Cour et, en particulier, des victimes.

LA GENÈSE DE L'UNITE :

A l'origine l'unité n'existait pas mais était déjà très active au travers d'une personne qui accompagnait, le projet d'appui à la CPS dans son besoin de communiquer sur la Cour. C'est littéralement lors de la session inaugurale de la CPS, le 22 Octobre 2018 que naquit officiellement le service de communication et de sensibilisation de la Cour à l'instar du reste des unités composant le greffe. Des études indépendantes de la Harvard Humanitarian Initiative ont démontré que le pourcentage de population informé de l'existence et du travail de la CPS est passé de **25% en 2017 à 69% en 2020**.

A son arrivée, N. Mandengue Berthelot s'est vu confiée la rédaction et la mise en application des stratégies de communication et de sensibilisation de la CPS; elle se félicite que des résultats mesurables soient au rdv.

« Tout est parti de rien. L'un des aspects les plus difficiles était cependant de travailler à la restauration de la confiance des centrafricains en la justice » confie-elle. Il n'y avait semble-t-il pas eu de session criminelle dans les juridictions de droit commun depuis 2014, le besoin de justice se faisait criant.

Chargée de la mise en œuvre des stratégies de sensibilisation et de communication de la CPS, l'unité ne comptait donc au départ qu'un seul membre. Par la suite le recrutement en été 2018 du porte-parole en la personne de M. Théophile Momokoama est venu enrichir l'équipe. A la fin de l'année 2019, l'unité s'était encore étoffée avec l'arrivée d'une assistante, Mme Guylaine Vannier. Les activités de sensibilisation avaient malgré tout concrètement commencé dès l'été 2017.



Octobre 2017, 1 an avant la session inaugurale, un atelier sur la CPS à l'adresse des associations de femmes

LES DEFIS RELEVÉS

A l'origine en 2017, les seules prises de paroles étaient celles du Procureur spécial Toussaint Muntazini Mukimapa. Faire connaître la Cour à la population a donc constitué l'un des défis majeurs de cette unité. Au départ il n'existait aucun support, il a donc fallu consulter les organisations de défense des Droits de l'Homme notamment, puis tout concevoir, créer, et penser, en se mettant à la place de la population, en réfléchissant à la manière la plus adéquate de faire passer les messages.

« Entre autres difficultés marquantes, l'un des défis inattendus que nous avons eu à relever a malheureusement été le décès du juge Jacob, alors président par intérim de notre jeune juridiction », se souvient Mme Mandengue Berthelot.

ZOOM SUR...

(...suite « L'Unité de communication et de sensibilisation »)

Le 20 février 2018, l'un des premiers communiqués de presse de la CPS était diffusé portant la triste nouvelle du décès du juge Jacob Damili Sanny, Magistrat Hors Hiérarchie et juge national de la Cour Pénale Spéciale (CPS). Nous saisissons cette tribune pour saluer la mémoire du juge Jacob, premier président de la Cour pénale spéciale et adresser notre sympathie à sa famille.



Du 24 Septembre au 5 octobre 2018
Formation des journalistes
animé ici par Franck Petit et Nelly Berthelot
(et Thierry Cruvellier hors image)

Avec ferveur, dynamisme et pugnacité, l'unité a mené de nombreuses activités et produit puis distribué **32.000 bandes-dessinées disponibles en français et Sango, plus de 50.000 dépliantes « la CPS en 8 questions » disponible en français et sango, La tournée théâtrale à travers Bangui et les villes de province a été présentée à près de 100.000 personnes à travers tout le pays, la tournée du film documentaire « Kota da ti ngbanga » à travers Bangui et les villes de province a touché près 18,000 personnes, plus de 60 ateliers de renforcement des capacités et d'information à l'adresse des OSC, leaders d'opinion ou associations de victimes en 3 ans et demi.**

Par ailleurs le 11 janvier 2019, un concours d'éloquence sur la CPS dans le cadre du partenariat entre la Faculté de Sciences Juridique et Politique, et le Projet d'appui à la Cour Pénale Spéciale (CPS) est venu sanctionner 3 mois intenses de cours sur le droit international pour les étudiants du niveau Master. Les lauréats ont eu l'occasion d'effectuer un stage de 3 mois au sein de la Cour, **et une association d'étudiant soutenant le travail de la CPS a vu le jour.**

A cela se sont ajoutées la création d'un site internet de la CPS dont la mise à jour régulière a fait passer le nombre de visite de 65000 en décembre 2019 à 200000 fin novembre 2020.

L'unité assure la couverture médiatique de la Cour en coordonnant les interviews, les prises de paroles en public, les événements liés à la justice et à la Cour. Elle assure également le suivi des relations avec la presse locale (radio Ndéké Luka, Guira FM, Bangui FM TVRCA) et internationale (justiceinfo.net, Lemondeafrique, RFI, Al Jazeera, BBC News etc...) et veille sur les modes de communication de la Cour, via les discours, communiqués et dossiers de presse, kakémonos, affiches, dépliantes etc...

Ainsi un **partenariat avec la radio Ndéké Luka avait été mis en place en 2018, puis un autre avec le réseau RJDH a vu le jour en 2019.** Les différentes campagnes radiophoniques organisées jusqu'en mai 2020 avait encore pour vocation l'information et l'échange avec la population, gage de transparence auprès de l'opinion nationale et internationale.



De Janvier à Avril 2018
Partenariat CPS-Ndéké Luka
émission radio avec le Procureur Spécial

L'avènement de la crise sanitaire, s'est révélé être un frein, constituant un défi pour le respect du calendrier 2020 des activités de l'unité. Le respect des mesures gouvernementales pour lutter contre la propagation du virus a obligé l'unité à arrêter ses activités de sensibilisation et à privilégier les activités de communication pour un temps, à s'adapter au contexte et à développer de nouvelles stratégies de sensibilisation.

ZOOM SUR...

(...suite « L'Unité de communication et de sensibilisation »)

Le partenariat avec le Cinéma numérique ambulante (CNA) a de ce point de vue donné lieu à une nouvelle solution pour la diffusion du film documentaire de la CPS dans le respect des mesures barrières, avec notamment des téléchargements dans tous les kiosques répartis dans le pays sur clés USB ou sur cartes mémoires.

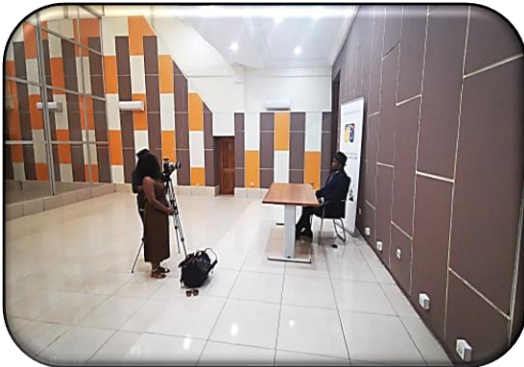
Ainsi, 74 kiosques de téléchargements sont répartis non seulement sur les 8 arrondissements de Bangui, Bimbo et Bégoua, mais aussi Bambari, Sibut, Bossangoa, Paoua ou encore Bozoum. Ils sont principalement basés en des points stratégiques comme les marchés ou les croisements. Au total, environ 4.000 personnes ont téléchargé la capsule du film.



Le 14 février 2020
chez EUTM RCA lors d'une activité de sensibilisation

LE BILAN DE L'UNITE

A ce jour plus de 70% de la population est sensibilisée, connaît l'existence de la Cour et ses modes de saisines, résultat encourageant et satisfaisant pour l'unité communication et sensibilisation qui remplit son mandat avec brio.



Dans la nouvelle salle d'audience
Lors du tournage d'un reportage sur l'état
de droit en RCA (PNUD/Minusca)
Le 17 Juin 2020

En dépit du contexte sanitaire, le travail de la Cour a permis à l'unité de préparer la population à accueillir les premiers procès d'ici 2021. Pour être comprise, la justice doit être vue ! C'est la raison même pour laquelle l'unité après un travail de sensibilisation et de renforcement des capacités de longue haleine, aura l'immense responsabilité de diffuser massivement et retranscrire avec exactitude les éléments de réponses durant les phases de procès qui s'annoncent denses d'ici 2021.

Le coté sensationnel, l'aspect visible de la justice qui consiste dans les interpellations, les inculpations et les procès publics, est le plus attendu et le plus apprécié mais il demande un long moment d'investigation.

L'Unité de communication et de sensibilisation s'engage à porter l'information et à rassurer la population sur le travail d'enquête et les buts poursuivis par la CPS. Au moment opportun, des campagnes médiatiques seront mises en place afin d'informer la population pendant le déroulement des procès.

A l'heure où nous éditons ce numéro, de nouvelles perspectives et de nouveaux challenges à relever se profilent encore à l'horizon : Il y a encore du pain sur la planche !



Le 4 Mars 2020 à l'Alliance Française
Présentation du film documentaire au
« Mouvement des survivantes de
Centrafrique » (MOSUCA)

Les traumatismes des victimes des conflits en République Centrafricaine Par Flora Samba Pasquereau



Madame Flora Samba Pasquereau est présentement la psychologue attachée à la Cour Pénale Spéciale. Elle est diplômée de psychologie clinique et psychopathologie avec spécialité en clinique de la violence et accidentalité .

Forte de sa formation en prévention, diagnostics et traitement des troubles de stress post-traumatiques, de criminologie et criminalistique, ainsi que d'expertise mentale ,elle a exercé entre autre pour ne citer que quelques exemples : En psychiatrie, à la justice, à l'intérieur et à la sécurité publique et en intervention d'urgence psychologique. Son expérience à la coordination des services de télémédecine lui a permis de développer également la capacité de téléconsultation sécurisée. Riche d'une expérience de plus de 20 ans, elle est inscrite à l'Ordre des psychothérapeutes, des psychométriciens , des enseignants et des médiateurs familiaux de l'Ontario, au Canada...

Je m'appelle Flora Samba Pasquereau. Je suis psychologue clinicienne à la CPS en République Centrafricaine depuis 2020.

En tant que spécialiste de la santé mentale et du développement, ma mission principale est d'accompagner les victimes, les témoins mais aussi les présumés auteurs des faits liés aux conflits armés. Il était donc important qu'une évaluation globale des traumatismes en RCA se fasse afin de permettre aux uns et aux autres au sein de la Cour, de la société, de s'imprégner du niveau des stigmates psychologiques causées par les différentes guerres en RCA. Il s'agit aussi d'en connaître globalement les catégories de vulnérables susceptibles d'être justiciables devant la Cour, ainsi que les différentes tendances devant permettre aux acteurs de cette dernière de s'engager dans ce combat judiciaire.

A cet effet, mon travail d'évaluation des traumatismes psychiques en RCA fait en amont et permettant de :

1-comprendre et d'identifier le besoin de la victime

2- d'y répondre adéquatement dans un futur proche, est d'actualité

S'agit-il d'un besoin d'accompagnement social suite à la perte d'un être cher dans ce conflit ? Celui de la reconnaissance du dommage et de la condamnation du coupable ? Celui du dédommagement matériel et/ou financier pour les dommages subis ?

Bref, répertorier le besoin de chaque victime et de l'orienter en conséquence. Un tel dispositif permet d'aérer la prise en charge par les services publics mais aussi et surtout d'empêcher les amalgames sur la compétence juridictionnelle.

Aussi pour faire ce travail, je me suis donc entourée d'un collège de professionnels.

Nous avons travaillé pendant trois ans sur un échantillon de population que nous pensons représentatif. Cette population de bénéficiaires faisait partie de mon projet de contribuer aux efforts de relèvement des personnes et donc au développement du pays à travers l'aide psychologique pour toutes personnes présentant ou susceptibles de présenter des troubles de Stress Post-Traumatique (TSPT) avec les conséquences qui en découlent (Psychologiques, Sociales et médicales).

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de ma stratégie, j'ai mené des activités cliniques sur l'étendue du territoire, notamment dans les différents arrondissements de Bangui, les hôpitaux et les centres de santé ainsi que les maisons carcérales. J'ai également effectué des séances de consultations à l'adresse de tous ces bénéficiaires.

C'est ainsi qu'à travers une expérience de terrain conséquente, j'ai entrepris ce travail qui présente des données cliniques des motifs de prise en charge psychologique du mois de janvier 2017 au mois de mars 2020.

(...suite « Les traumatismes des victimes des conflits en RCA »)

Comme vous le constaterez dans les tableaux ci-après, malgré la tendance des troubles psychologiques importants, j'ai après analyse, remarqué que la majorité des personnes consultent pour des problèmes sociaux, peu importe les années, suivis de la destruction ou la perte de leurs biens ; vient en troisième position, la perte d'un proche puis les violences sexuelles.

Mes collègues et moi avons donc réalisé que les traumatismes causés par les viols, par les accidents de circulation, par les braquages, malgré leur impact psychologique crucial viennent en second plan par rapport à la question de la prise en charge sociale et médicale. Les motifs des consultations et les attentes sont donc différents. Toutefois, cela n'enlève en rien la souffrance psychique des bénéficiaires qui selon nos données souhaitent en plus d'une prise en charge psychologique, une prise en charge sociale, médicale. L'intervention holistique est de ce fait primordiale.

Pour réaliser cette étude et valider ces résultats comme vous le constaterez, il a fallu faire un travail de titan.

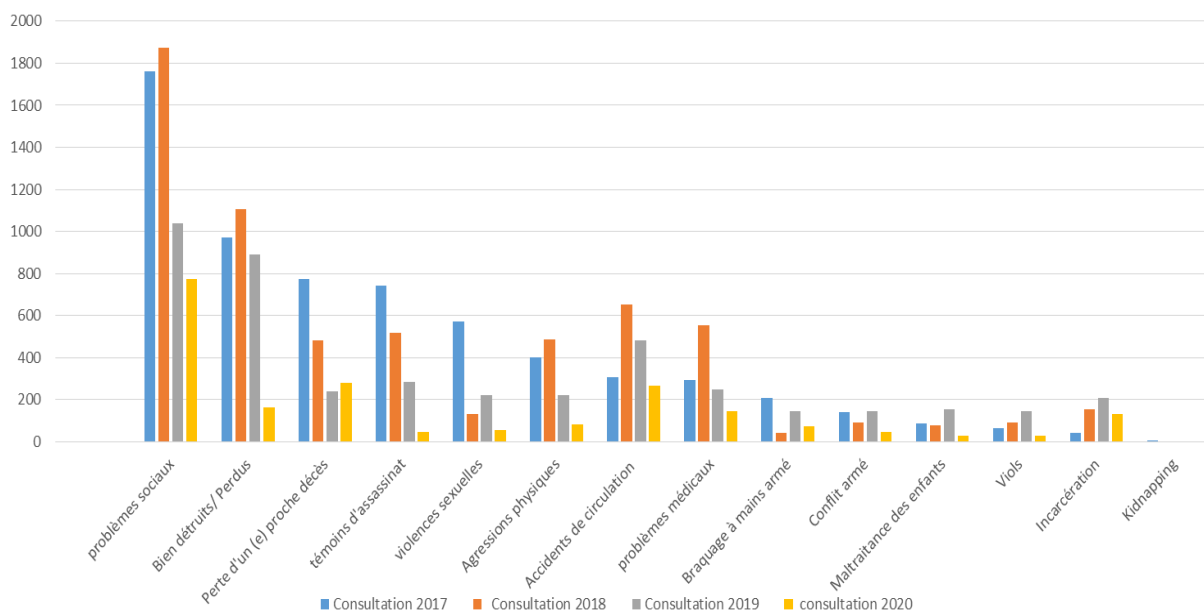
Rappel : **En 18949 consultations étalées sur 3 ans, il y a une moyenne de 6620 cas concernés.** Je constate par la même que la baisse annuelle, s'expliquerait par le fait que les bénéficiaires s'attendent à une aide sociale plus importante.

En annexes, se trouve le fruit de ce travail collégial qui permet d'évaluer les degrés de traumatismes psychologiques liés aux conflits en RCA. Cette publication s'adressant à l'ensemble de la population, des professionnels et aux acteurs de la société civile. Nous en souhaitons un usage édifiant et constructif pour la participation à la gestion des traumatismes psychologiques et holistiques de nos victimes et également une orientation vers une approche réparatrice holistique.

EVALUATION GLOBALE DES TYPES DE TRAUMATISMES EN CENTRAFRIQUE

Nombre de motifs de consultation par année et pourcentage

tableau comparatif de motifs de consultation



Cet extrait est tiré de l'article "« Les traumatismes des victimes des conflits en RCA » de Flora Samba Pasquereau, disponible sur notre site internet en intégralité.

C'est la fin de ce bulletin d'information,
nous nous retrouverons pour un nouveau numéro en Mars 2021.

Bonnes fêtes! N'hésitez pas à suivre l'actualité de la Cour et à vous abonner à notre newsletter sur le site www.cps-rca.cf

C P S

Cour Pénale Spéciale



Tous
pour la Justice !
Partout et pour tous



www.cps-rca.cf

